



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Syndicat Mixte Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Réf n° 481/2024

**OBJET : Budget
supplémentaire -
affectation du résultat
2023**

Membres : 24

Présents votant : 10

Pouvoirs : 7

L'an deux mille vingt-quatre, le 29 Mars

Le comité syndical Grand site Salagou – Cirque de Mourèze, dûment convoqué le 22 Mars 2024, s'est réuni au nombre prescrit par les statuts du syndicat dans la commune de Clermont l'Hérault

PRESENTS votants :

- Madame Marie PASSIEUX, Conseillère départementale du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Monsieur Christophe MORGO, Conseiller départemental du canton de MEZE,
- Monsieur Michel VELLAS, Délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB,
- Monsieur Bernard COSTE, Délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Patrick JAURES, Délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Marc CARAYON, Délégué suppléant de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Sophie COSTEAU, Déléguée de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Jean Marie SABATIER, Délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Sébastien VAISSADE, Délégué suppléant de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Danièle JOSEPH, Déléguée de la Communauté de communes du LODEVOIS ET LARZAC,

POUVOIRS :

- Monsieur Jean Luc FALIP, Conseiller départemental du canton de CLERMONT L'HERAULT
- Madame Nicole MORERE, Conseillère départementale du canton de GIGNAC
- Monsieur Jacques RIGAUD, Conseiller départemental du canton de LODEVE
- Monsieur Jean-Louis GELY, Conseiller départemental du canton de MONTPELLIER 2
- Monsieur Alain BOZON, Délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB.
- Madame Joëlle GOUDAL, Déléguée de la Communauté de communes du LODEVOIS ET LARZAC,
- Monsieur Bernard GOUJON, Délégué de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,

Madame la Présidente informe que le compte administratif 2023 laisse apparaitre un résultat ci-dessous.

ARTICLE	DESIGNATION	F/I	PROPOSE	
			DEPENSES	RECETTES
002	Report du résultat de fonctionnement	F		87.865,17 €
6256	Missions	F	7.865,17 €	
6218	Autre personnel extérieur	F	20.000,00 €	
64131	Rémunération du personnel non-titulaire	F	40.000,00 €	
6451	Cotisations URSSAF	F	10.000,00 €	
6453	Cotisations caisses de retraite	F	10.000,00 €	
	TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT		87.865,17 €	87.865,17 €
001	Report du résultat d'investissement	I		46.402,98 €
	Sur équilibre positif	I	46.402,98 €	
	TOTAL SECTION INVESTISSEMENT		46.402,98 €	46.402,98 €
	TOTAL GENERAL		134.268,15 €	134.268,15 €

Madame la Présidente propose à l'assemblée l'affectation ci-dessus.

Le comité syndical,
Le rapporteur entendu,
Après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des membres présents et représentés,

APPROUVE

- L'affectation du résultat comme présenté

**Pour Extrait Conforme,
A Clermont l'Hérault,
Le 29 Mars**

La Présidente
Marie PASSIEUX



Reçue en Préfecture et rendue exécutoire le :

Affichée le :